



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

SEPTEMBRE 2023 | VOLUME 35 | NUMÉRO 8



Les journées
de la culture

AH!!

LA BD ET LA COULEUR
DES MOTS

**JOURNÉE DE
LA CULTURE**

30 SEPTEMBRE

Détails p.14-15

3

ABAISSEMENT
DU NIVEAU DU LAC

6

TRAVAUX SUR LE PONT
DE LA RIVIÈRE
JACQUES-CARTIER

8

L'ENTREPOSAGE
EXTÉRIEUR DE
VÉHICULES DE LOISIRS

13

PROGRAMMATION
DES LOISIRS
AUTOMNE 2023

Fossambault
SUR-LE-LAC

fossambault-sur-le-lac.com

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



JACQUES POULIN

Maire de Fossambault-sur-le-Lac
maire@fossambault.com



ROXANE BOUTET

District #1
district1@fossambault.com



MANON HUARD

District #2
Mairesse suppléante 2023
district2@fossambault.com



MICHAEL TUPPERT

District #3
district3@fossambault.com



MYRIAM DEROY

District #4
district4@fossambault.com



EMMANUELLE ROY

District #5
district5@fossambault.com



MARCEL GAUMOND

District #6
district6@fossambault.com



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

SEPTEMBRE 2023 | VOLUME 35 | NUMÉRO 08

PROCHAINE PARUTION : 1^{er} octobre 2023

DATE DE TOMBÉE : 15 septembre 2023

CONCEPTION GRAPHIQUE, MONTAGE ET IMPRESSION :

Larivière aux pommes design

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

TIRAGE : 150 copies

COMITÉ DE TRAVAIL

Stéphanie Langlois :

directrice générale adjointe et directrice du Service
des loisirs, culture et vie communautaire

Jacinthe Bergeron :

secrétaire-réceptionniste

Jacques Arsenault :

directeur général, trésorier et greffier

Manon Huard :

conseillère municipale

À noter que le genre masculin est utilisé dans ce
document dans le but d'alléger le texte.



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

12 SEPTEMBRE 2023 : 19 H

10 OCTOBRE 2023 : 19 H

*Les séances sont diffusées en direct en visioconférence
via le site Internet de la Ville.*

*Il est également possible d'assister aux
séances dans le respect des mesures
de la Santé publique en vigueur.*



Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9

T 418.628.6019 F 418.628.5200

www.groupealtus.com

LE MOT DU MAIRE



Nous sommes dans les derniers jours de l'été 2023 qui nous l'espérons seront plus calmes au niveau des précipitations. Plus que jamais la nature nous a parlé avec ses dérèglements climatiques, températures extrêmes, incendies de forêts multiples, inondations suite à des crues instantanées, etc. Nous devons non seulement comme citoyen et comme Ville faire preuve de résilience et nous adapter, mais travailler en amont sur les causes de ces phénomènes. Une pause dans nos façons de faire, dans notre mode de vie nous apparaît tout indiqué.

La période estivale est une période active pour les travaux, mais également pour la planification des prochains chantiers. Nous devons améliorer notre connaissance de nos réseaux et de notre lac. Pour ce faire, le projet de diagnose 2.0 se poursuit par la Corporation du bassin versant de la Jacques-Cartier (CBJC) avec la collaboration des villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et de Lac-Saint-Joseph. Vous en entendrez parler plus abondamment dans les prochains mois et lors de la conclusion de l'étude en 2024, nous devrions avoir tout en main pour prendre les courageuses décisions devant assurer la pérennité du lac pour les générations futures. Du côté des infrastructures urbaines, nous colligeons présentement des informations sur l'état de nos réseaux d'égouts par des inspections plus précises afin d'en confirmer le potentiel et d'en planifier la durabilité.

C'est donc dans cet esprit que nous analyserons toutes les options possibles nous permettant de prendre une pause en regard des différents projets de développement pouvant nous être soumis. Cela est rendu nécessaire non seulement pour bien documenter l'état de nos réseaux, mais également pour arrimer le tout avec la planification stratégique issue des consultations citoyennes et des plans d'action qui en découlent

afin que la vision identifiée devienne réalité.

Enfin, les travaux d'entretien requis pour le pont de Sainte-Catherine risquent de générer quelques complications en regard de la circulation dans les prochains mois et encore plus au printemps prochain. Profitons de ce désagrément pour remettre en question nos modes de déplacement, particulièrement le recours à l'auto solo si dommageable pour l'environnement. Comme la planète s'invite au débat et malgré les propositions de citoyens de développer d'autres opportunités de réseau (sauf en cas d'urgence ou temporaire), la solution ne peut résider dans l'accroissement de la capacité de déplacements individuels. Elle risque elle-même d'induire une pression accrue sur le développement et les déplacements si elle ne fait pas partie d'une réflexion plus profonde et globale et surtout plus durable afin que nous puissions conserver pour nous et les générations futures, notre leitmotiv : *La vie est belle!*

Le maire,

Jacques Poulin

ABAISSSEMENT DU NIVEAU DU LAC

Abaissement du niveau du lac prévu pour
le 18 septembre

Pour connaître tous les détails concernant le niveau hydrique du lac,
consultez le site Internet de la Ville dans la section

ENVIRONNEMENT / EXPERTISE HYDRIQUE ET BARRAGE.



LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL



Comme plusieurs le savent, la Ville offre le service de location de bouées entre la rue du Quai et des Dériveurs, ce qu'on appelle la Marina-à-tangons. Cet été, il y a eu une période où plusieurs bouées étaient vacantes. La liste d'attente étant longue, nous rassurons la population que ce service est géré par la Ville de façon assidue et justement, les inspections des bouées vacantes se font régulièrement. Les propriétaires qui n'ont pas d'embarcation en place se font contacter afin de s'assurer qu'une embarcation soit mise en place rapidement. Ces informations sont notées et suivies.

Cette saison, dans la majorité des cas, des bris mécaniques étaient la cause de l'absence d'embarcations. Au moment de la première inspection au début du mois de juillet, quinze cas ont été répertoriés sans embarcation. Dans ces quinze cas, nous comptons le tangon de la Ville (toujours libre), le gagnant du quai de la 4^e (libre pour un été seulement), cinq bouées dont les ententes venaient d'être nouvellement signées avec les nouveaux locataires et enfin huit cas d'embarcations nécessitant des réparations.

Un locataire de bouée doit être propriétaire de l'embarcation ainsi qu'être propriétaire d'un immeuble sur le territoire de Fossambault-sur-le-Lac, excluant donc un terrain vacant. Si le propriétaire loue son immeuble pour plus de deux mois, il peut céder son droit de tangon à son locataire pour la saison. Il y a trois tels cas présentement, le bail de location de maison/chalet est exigé.

Étant donné que la partie de la plage submergée appartient au gouvernement provincial, la Ville de Fossambault est elle-même locataire du site, donc détient un bail du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

La municipalité assure la protection de ce site ainsi que sa gestion. Elle est propriétaire des tangons (bouées, chaînes et blocs de béton). Le résident louant le tangon doit fournir son ancrage et être responsable de son bon usage.

Aucun résident n'a droit à plus d'une bouée et une bouée ne peut recevoir plus d'une embarcation. Chacun doit payer sa location le premier mai et y ancrer son embarcation au plus tard le 24 juin de chaque année. Lorsqu'il y a vente de l'immeuble, le tangon ne peut pas être transféré au nouvel acquéreur. La Ville l'offrira au prochain sur la liste d'attente, pour donner une chance à tout le monde.

Un manquement aux règles de la Ville peut entraîner l'éviction de l'utilisateur et sa bouée pourra être attribuée au prochain sur la liste.

Et voilà en gros comment ça fonctionne!

Un autre été s'achève à Fossambault. Je souhaite que chacun et chacune a passé une merveilleuse saison et que cette dernière se prolonge le plus possible si Dame Nature le veut bien. Malgré des quantités de pluie historiques on pourra quand même dire que la vie est belle à Fossambault, beau temps mauvais temps.

Manon Huard, conseillère
District # 2

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE

fossambault-sur-le-lac.com



L'INFO • CITOYEN

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Linda Déchène, *secrétaire de direction*

SÉANCE ORDINAIRE 8 AOÛT 2023

Résolution 132-08-2023

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2023

Résolution 133-08-2023

Adoption des comptes à payer au 31 juillet 2023

Résolution 134-08-2023

Autorisation de paiement / Réfection de la toiture, du clocher de l'abside et divers / Honoraires supplémentaires de l'architecte

Résolution 135-08-2023

Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des Règlements relatifs aux PIIA

Résolution 136-08-2023

Adoption du Règlement numéro 12410-2023, modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021 dans le but de modifier les conditions d'émission des permis de construction et des certificats d'autorisation en bordure de la rue Laliberté

Résolution 137-08-2023

Mandat d'honoraires professionnels / Conception des plans et devis en structure et génie civil / Entrepôt non chauffé / STB Experts-conseils

Résolution 138-08-2023

Octroi de contrat / Remplacement des vannes d'aqueduc / Excavation ETR inc.

Résolution 139-08-2023

Octroi de contrat / Bornes électriques / Programme Branché au travail / Newtec Électricité inc.

Résolution 140-08-2023

Approbation de la réception provisoire / Prolongement de rue (des Matelots) / Développement ETR

Résolution 141-08-2023

Autorisation de signature / Programme Fonds régional de la Capitale-Nationale (FRCN) / Réaménagement de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac / Phase 3

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



BORNES ÉLECTRIQUES POUR LES EMPLOYÉS

Je vous informais récemment que la Ville avait fait l'acquisition de quatre bornes électriques pour les citoyens et qui seront installées dans le stationnement de l'hôtel de ville. Cette fois ce sont deux nouvelles bornes que nous allons nous procurer, mais pour les employés. Elles seront à l'usage de ceux-ci exclusivement pour les trois premières années. La Ville pourra décider par la suite si elle les met au service de la population. L'acquisition de ces bornes a été possible grâce au Programme Branché au travail du gouvernement provincial.

Les six bornes seront installées au cours de l'automne.

ACQUISITION D'UN NOUVEAU JEU D'EAU AU PARC DES COMMODORES

Nous avons dû malheureusement cesser l'utilisation du jeu d'eau au Parc des Commodores en début de saison en raison d'un bris majeur. Après plusieurs échanges avec le fournisseur, il appert que les réparations seraient pratiquement aussi dispendieuses que l'acquisition d'un nouveau jeu. Devant cet état de fait et considérant que le jeu d'eau actuel a déjà cinq ans, nous allons donc procéder à l'achat d'un nouvel équipement, semblable à celui présentement en place, qui sera installé au printemps prochain.

INSPECTION MAJEURE DU COLLECTEUR PRINCIPAL DES EAUX USÉES

Comme vous le savez, les réseaux d'aqueduc et d'égout datent pratiquement de 50 ans à plusieurs endroits dans la ville. Il en va de même pour le collecteur principal des eaux usées qui longe le lac Saint-Joseph à partir du secteur en face de la

Chapelle Saint-Joseph-du-Lac jusqu'à la station de pompage principale située au Domaine Fossambault.

Ce collecteur passe sur des terrains privés comme en font foi les servitudes enregistrées à l'époque. Il y a donc 27 regards (manholes) qui seront utilisés pour inspecter cette conduite. C'est la firme Can-Explore qui a été mandatée pour exécuter ce travail. Afin d'atteindre les buts escomptés, et d'endommager le moins possible vos propriétés, cette entreprise utilisera des véhicules tout-terrain munis des équipements nécessaires.

À la lumière des résultats obtenus, il nous sera alors possible d'évaluer les différentes alternatives de réparations ou de remplacement qui s'offrent à nous.

TRAVAUX DANS LA RIVE ET DANS LE LITTORAL

Suite à nos dernières interventions sur le territoire et aux contraventions remises, je n'ai pas le choix de revenir encore sur le dossier des travaux dans la rive et dans le littoral. Pourtant nous avons insisté beaucoup lors des différentes éditions de « L'Entre-Guillemets » afin de vous informer que cela est complètement interdit. Nous avons encore eu récemment des aménagements de plages, de terrains et autres dans la rive, des travaux souvent dispendieux et qui

malheureusement devront être enlevés. Les citoyens concernés devront remettre les terrains dans l'état dans lequel ils étaient avant les travaux. Veuillez s'il vous plaît vous informer auprès de notre Service d'urbanisme et de l'environnement avant d'effectuer tout ouvrage sur vos terrains.

VITESSE SUR LES ROUTES

Tout comme la saison estivale précédente, nous avons reçu plusieurs plaintes concernant la vitesse sur nos routes et les arrêts qui ne sont pas effectués aux intersections. Les automobilistes ne veulent pas de dos d'âne dans les rues, mais plusieurs agissent de façon à ce que les citoyens nous interpellent pour que nous en ajoutions. Nous remercions ceux et celles qui respectent les règles de sécurité routière. Pour les autres, nous vous demandons un peu de civisme. Il y a de plus en plus d'enfants à Fossambault et ce serait malheureux qu'un tragique incident survienne.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information supplémentaire.

Le directeur général,

Jacques Arsenault, CRHA



TRAVAUX SUR LE PONT DE LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER

Des travaux importants seront effectués sur le pont de la rivière Jacques-Cartier (route de Fossambault - 367) entre la fin août et novembre 2023.

À titre informatif, voici quelques détails concernant les mesures envisagées pour limiter les répercussions sur la circulation durant cette période :



- Une voie d'au moins 3,3 mètres sera disponible dans chaque direction les jours de semaine;
- Un trottoir demeurera ouvert pour la circulation piétonne et cycliste (sauf lors des fermetures complètes);
- Occasionnellement, il y aura une circulation en alternance le soir, la nuit et la fin de semaine, avec réduction des voies à 3,7 mètres;
- Certaines fermetures complètes de la route seront mises en place le soir et la nuit. Lors des fermetures complètes, les usagers devront emprunter un chemin de détour via Shannon;
- Lors de certaines opérations, les camions lourds devront emprunter le chemin de détour via Shannon puisqu'il y aura interdiction de passages de camions sur le pont, et ce, pour une courte période d'environ 6 h à chaque fois;
- La limite de vitesse sera réduite à 30 km/h dans la zone de travaux.

PLUS AMPLES INFORMATIONS SERONT TRANSMISES PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE AFIN D'INFORMER LA POPULATION DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX ET DE LA GESTION DES ENTRAVES ROUTIÈRES.

NOUS VOUS INVITONS À VOUS INSCRIRE À LA LISTE DE DIFFUSION DU MINISTÈRE EN TRANSMETTANT VOTRE ADRESSE COURRIEL ET LE NOM DU CHANTIER DE RÉFECTION P-06081 À DGCNAT@TRANSPORTS.GOUV.QC.CA. AINSI, IL VOUS SERA PLUS FACILE DE PLANIFIER VOS DÉPLACEMENTS.



ENTRETIENS ALLARD DU LAC

AMÉNAGEMENT :
- Créations / Mises à jour

VITRES :
- Intérieures / Extérieures



ENTRETIENS :
- Tontes - Plates-bandes - Plages
- Ouvertures / Fermetures

GRANDES SURFACES :
- Revêtements / Pavés / Etc.



ENTRETIENS ALLARD DU LAC

DÉNEIGEMENT :
- Entrées / Perrons / Terrasses

Contactez nous!

entretiensallard.com  
entretiensallard@gmail.com



418-655-2381



Fossambault
SUR-LE-LAC

FOSSAMBAULT 2050

www.fossambault-sur-le-lac.com



TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca



NOUS ON VEND!

ÉQUIPE MASSON



FrederickMasson.com

418 875-5551 RE/MAX Accès
418 948-1000



CONFIEZ L'ENTRETIEN DE VOTRE TERRAIN À UN PRO!

Gamme complète de services dont la taille de haie et la tonte de pelouse. Appelez dès maintenant.

Fort de 15 ans d'expérience, Jean Fait Tout est recommandé par de nombreux résidents des environs de Lac-Saint-Joseph et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.



jeanfaittout.ca /

418 998-8993

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Jean-Sébastien Joly, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement

Claudiel Keuneng, inspecteur en bâtiment et environnement



L'ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR DE VÉHICULES DE LOISIRS

Nombreux sont les résidents de Fossambault-sur-le-Lac qui possèdent un véhicule de loisirs tel une roulotte de voyage ou un bateau de plaisance. Pour plusieurs, ces véhicules auront à être entreposés lors de la saison blanche. La Ville de Fossambault-sur-le-Lac autorise l'entreposage extérieur de véhicules de loisirs dans l'ensemble des zones résidentielles. Toutefois, dans ces zones, ce type d'entreposage est soumis à certaines conditions :

- Un maximum de deux véhicules peuvent être entreposés à l'extérieur;
- Le ou les véhicules doivent être localisés dans les cours latérales ou arrière, à une distance minimale de 2 mètres (~6'7") des limites du terrain;
- L'entreposage doit être effectué sur un terrain déjà occupé par un bâtiment principal;
- Les roulottes de voyage peuvent être utilisées aux fins d'y loger des personnes sous réserve des conditions suivantes :
 - Le terrain sur lequel est entreposé le véhicule de loisirs doit avoir une superficie minimale de 700 mètres carrés;
 - Le véhicule de loisirs doit être installé dans la cour latérale ou arrière à une distance minimale de 3 mètres des lignes de terrain;
 - Un seul véhicule de loisirs est autorisé par terrain;
 - Le véhicule de loisirs peut être installé pour une période maximale de 15 jours, non renouvelable, par année.

Veuillez prendre note que les normes présentées ci-dessus ne s'appliquent pas pour le secteur du Domaine de la Rivière-aux-Pins.

Pour toute information en regard des règlements d'urbanisme, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 875-3133 poste 245.

DÉPART DE CLAUDEL R. KEUNENG, INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

C'est avec regret que nous vous annonçons le départ de notre collègue et ami, monsieur Claudel Romien Keuneng. Monsieur Keuneng a été embauché au printemps 2022 à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement pour pallier à l'absence de madame Anabelle Grosjean en raison de son congé de maternité. Claudel aura su assurer de bonne façon ses fonctions lors de la dernière année. Nous vous annonçons donc qu'il a quitté ses fonctions le 25 août dernier pour relever de nouveaux défis, toujours dans le domaine de l'urbanisme, pour une autre ville. En contrepartie, ce départ annonce un retour, soit celui de Madame Grosjean, qui regagnera ses fonctions d'inspectrice en bâtiment et environnement le 17 septembre prochain.

Claudiel, nous te remercions et te souhaitons un bon succès pour tous tes futurs projets!

CALENDRIER DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

DATE DE TOMBÉE	RÉUNION DU CCU (jeudi)	RÉUNION DU CONSEIL (mardi)
19 septembre	28 septembre	10 octobre
24 octobre	2 novembre	14 novembre
21 novembre	30 novembre	12 décembre

Nous vous invitons à consulter le Règlement sur le fonctionnement du CCU sous l'onglet « Règlements municipaux/Règlement d'urbanisme » pour en connaître davantage.



OBJETS VOLUMINEUX

La prochaine collecte des gros rebuts (objets volumineux) est prévue pour **le lundi 2 octobre 2023**.

Pensez à donner ou à recycler avant de jeter, car tout ce qui est ramassé dans le cadre de cette collecte s'en va directement au site d'enfouissement. Pensez d'abord à donner les objets qui sont encore en bon état à un organisme ou à une œuvre de charité.

FERMETURE DES VALVES D'EAU

La fermeture des valves d'eau s'effectuera les jeudis et vendredis, du **7 septembre au 24 novembre 2023**. Afin que les employés procèdent à la fermeture des valves, il est important de communiquer avec le Service des travaux publics **48 heures à l'avance** pour prendre rendez-vous au **418 875-3133 poste 236**.

Le coût de ce service est de **50 \$ par déplacement**. En dehors de ces journées, le coût est de 100 \$ par appel. Lors d'un bris en dehors des heures régulières de travail, les frais sont de 175 \$. Si la présence du propriétaire ou d'un représentant de celui-ci est impossible, un formulaire de décharge de responsabilité doit être dûment rempli et doit nous être retourné avant votre rendez-vous afin de procéder à l'ouverture ou à la fermeture des valves d'eau. Nous désirons vous rappeler la réglementation relative à **l'ouverture et à la fermeture** des valves d'eau.

Règlement numéro 11991-2019 relatif aux branchements à l'aqueduc, à l'égout, et à la canalisation des fossés.

3.3 AVIS DE BRANCHEMENT D'EAU POTABLE

- 3.3.1 Tout propriétaire doit aviser la Ville lorsqu'il veut faire fermer et/ou ouvrir, faire débrancher ou désaffecter un branchement à un réseau d'eau potable.
- 3.3.2 La présence du propriétaire ou de son mandataire est obligatoire sur les lieux lorsqu'il veut faire fermer et/ou ouvrir, faire débrancher ou désaffecter un branchement à un réseau d'eau potable.
- 3.3.3 Le propriétaire ou son mandataire a l'obligation de signer un document à l'effet qu'il a pris connaissance de la réglementation en vigueur concernant les travaux demandés à l'article 3.3.1 et que lesdits travaux ont bien eu lieu.



- 3.3.4 Lors de la fermeture d'un branchement à un réseau d'eau potable, le propriétaire ou son mandataire a l'obligation de vérifier, après ladite fermeture, l'étanchéité dudit branchement, afin de s'assurer qu'il n'y a plus d'écoulement d'eau dans le conduit menant à la résidence.
- 3.3.5 Suite à la fermeture d'un branchement à un réseau d'eau potable, le propriétaire ou son mandataire doit effectuer le drainage des tuyaux à l'intérieur du bâtiment.
- 3.3.6 Le propriétaire est responsable du conduit d'eau potable entre la valve d'eau de la Ville et son bâtiment.

Nous tenons à vous préciser que vous êtes responsable de tous les dommages pouvant être occasionnés à votre propriété.

Toute infraction entraînera immédiatement l'émission d'une amende, plus les frais administratifs.

« CHRONIQUE HORTICOLE »

Laurence Villardier-Lejeune,
Horticultrice de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac

La haie de végétaux délimitant le terrain est toujours aussi populaire, ajoutant style et intimité à la propriété. Mis à part les cèdres, plusieurs arbustes feuillus et certaines vivaces peuvent créer une haie magnifique. La période idéale pour la plantation est au printemps ou à l'automne. Voici des idées d'arbustes et de vivaces zonés adéquatement pour la municipalité :

ARBUSTES



Spirée Vanhoutte (*Spirea X Vanhouttei*)



Saule Arctique nain (*Salix Purpurea Nana*)



Physocarppe Nain (*Physocarpus Opulfolius Nanus*)



Gadelier Alpin (*Ribes Alpin*)



Epine-Vinette (*Berberis Thunbergii*)



Cotoneaster à Haie (*Cotoneaster Lucidus*)

VIVACES



Calamagrostide (*Calamagrostis acutiflora*)



Barbe de Bouc (*Aruncus Diocus*)



Hémérocalle (*Hemerocallis*)



Fougère Royale (*Osmunda Regalis*)



Renouée Blanche (*Persicaria Polymorpha*)



Reine des Prairies (*Philipendula Rubra*)

CONSEIL POUR UNE HAIE DE CÈDRES

Assurez-vous de protéger vos cèdres des vents dominants afin de réduire les dommages reliés à la dessiccation hivernale. Les aiguilles de la partie supérieure de la tige rougissent et meurent. Le phénomène se produit lorsque le soleil dessèche les parties de la plante qui ne sont pas couvertes de neige et que les racines gelées ne peuvent fournir, aux parties exposées, l'eau dont elles ont besoin. Un bon arrosage avant les premières gelées de l'automne permettra à votre haie d'emmagasiner l'eau nécessaire en période de redoux. Si vous utilisez une protection hivernale, la recouvrir le plus tard possible à l'automne, et au printemps, l'enlever le plus tôt possible pour prévenir les risques de surchauffer sous la protection.



SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

SUITE DES VISITES DOMICILIAIRES

Chaque année, le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a le mandat de faire des inspections résidentielles sur son territoire. C'est pourquoi si votre quartier est concerné, ne soyez pas surpris si un pompier cogne à votre porte afin d'inspecter votre résidence.

Les pompiers s'assureront de la fonctionnalité et de la présence de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Également, ils vous conseilleront afin de prévenir les incendies et éviter les pertes de vies et matérielles.

Si jamais vous êtes absents lors de notre passage, un programme d'auto-inspection vous sera fourni pour inspecter vous-mêmes votre résidence afin qu'elle réponde à notre règlement sur la prévention des incendies et afin que votre demeure soit sécuritaire. De plus, le document à compléter se retrouvera également sur le site internet officiel de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Voici comment s'y rendre : ACCUEIL > CITOYENS > SERVICES MUNICIPAUX > SÉCURITÉ > SÉCURITÉ INCENDIE > PRÉVENTION > AUTO-INSPECTION.

Vous avez le mandat de remplir le programme d'auto-inspection et de le retourner à la caserne dans la boîte aux lettres ou par courriel à notre directeur adjoint à l'adresse suivante : etienne.labonte@villescjc.com.

Toutes les indications se trouvent sur le programme d'auto-inspection. Pour toutes autres questions, communiquez directement au Service de protection contre les incendies de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier au 418-875-2758 poste 604.



SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Stéphanie Langlois, directrice
Dominique Breton,
coordonnatrice par intérim
(remplacement congé de maternité)



DES ACTIVITÉS SERONT ORGANISÉES POUR LA FÊTE D'HALLOWEEN
Détails à venir dans la publication du mois d'octobre



CLUB DE PÉTANQUE • SAISON 2023



TOURNOI DE PÉTANQUE :

Samedi le 2 septembre 2023

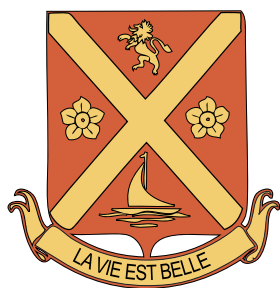
Inscriptions : 9 h 30 (En cas de pluie - Annulé)

Coûts : 5 \$

****Apportez votre lunch****

*Terrain "Le Fossamboule" Fossambault-sur-le-Lac
(Stationnement à la mairie)*

Pour information : 581 992-4581



PROGRAMMATION LOISIRS

AUTOMNE 2023
Fossambault-sur-le-Lac

INSCRIPTION

26
AOÛT
au
15
SEPTEMBRE

DÉCOUVREZ NOTRE PROGRAMMATION EN LIGNE
www.fossambault-sur-le-lac.com

SECTION LOISIRS / PROGRAMMATION ET INSCRIPTION

418 875-3133 • info@fossambault.com

Début de la session d'automne **25** septembre



ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

- Acrobates en herbe (3-5 ans)
- Acrobates en herbe (6-10 ans)
- Multidanse (6-10 ans)
- Développement psychomoteur (2-4 ans)
- Danse créative (3-5 ans)
- Mini-scientifx (6-8 ans)
- Scientifx (9-12 ans)



MISE EN FORME

- Cardio boxe
- Yoga et méditation
- Danse en ligne country-pop
 - Cours débutant (Niveau 1-2)
 - Cours débutant-Intermédiaire (Niveau 3)



MISE EN FORME EN MATINÉE

- Yoga 50 ans et +
- Tai Chi
- Body sculpt et Stretching



ACTIVITÉS CULTURELLES

- Cours de guitare et ukulélé
- Conférence jeunesse :
 - *En route vers l'Everest avec Pierre-Luc*
- Conférences :
 - *Le Chili et l'Argentine - de la Patagonie à l'Île de Pâques*
 - *Le Japon - Voyage dans le temps et l'insolite*

Restez branché sur
votre Ville n'importe où
via le service d'infolettre
L'INFO-CITOYEN

Rendez-vous sur
la page d'accueil
de notre site Internet au
www.fossambault-sur-le-lac.com

Fossambault
SUR-LE-LAC



Les journées
de la culture

TIRAGES

**PRESTATION
EN DIRECT**

AH!!

Une JOURNÉE DE LA CULTURE
emballante, excitante et enrichissante
en compagnie de maîtres
de la BD et artistes multidisciplinaires.

**LA BD ET LA COULEUR
DES MOTS**

**SESSION
DE DÉDICACE**

INFOS

MARIE-CLAUDE LANGEVIN,
artiste et responsable
de l'événement

418 666-0545

**VOLET FAMILIAL
CSQ**

*Courez la chance de remporter
l'œuvre collective interactive
créée sur place avec votre participation.*

*Les visiteurs pourront
participer au tirage d'un album
dédié par son auteur.*

Le samedi 30 septembre de 10 h à 16 h
Centre communautaire Desjardins, 145 rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac



Bibliothèque
Anne-Hébert



À Fossambault-sur-le-Lac nous rendons hommage au 9^e art. C'est un privilège d'accueillir les artistes internationaux suivants :



GÉRALDINE

Issue du bout d'un rang du fond de l'Abitibi, là où l'asphalte et le temps s'arrêtent, Géraldine vit à Québec depuis les années 80. Véritable globe-trotter, elle a roulé sa bosse pendant plusieurs années, tout en élevant ses deux *Gremlins*. Elle manie la plume et le pinceau afin de partager ses histoires où tout est faux... pour de vrai ! *Comme des rats* est son premier album.



JULIEN POITRAS

À la fois urgentologue, professeur, doyen, auteur de bandes dessinées, illustrateur, relieur et éditeur, Julien Poitras fait partie de ces personnes capables de mener plusieurs vies de front. Fondateur des éditions Moelle Graphique et Moelle Graphik, il est l'un des pionniers de la bande dessinée québécoise de science-fiction de style réaliste des années 1980 et 1990.



MARC PAGEAU

Originaire de Québec et établi en Beauce depuis 2006, Marc Pageau évolue dans les domaines de la caricature, de l'illustration et de la bande dessinée comme pigiste depuis 1991. Après l'obtention de son baccalauréat en Arts visuels de l'Université Laval, il travaille pour plusieurs revues, dont *Safarir* et *Solaris* (revue littéraire de science-fiction). Tout au long de sa carrière,

il a dessiné des centaines d'illustrations pour différents organismes, entre autres des éditeurs scolaires. Caricaturiste en direct, il œuvre au Salon du Livre de Québec depuis une dizaine d'années, de même que pour plusieurs événements corporatifs. Il a publié en 2015 un portfolio d'illustration du domaine Fantastique intitulé *Carfaxitude* chez Moelle Graphique. Il participe comme auteur de bande dessinée à l'album collectif

René Lévesque - *Quelque chose comme un grand homme* publié en 2021 par les éditions Moelle Graphik.



JACQUES LAMONTAGNE

Après une carrière de près de 25 ans illustrateur publicitaire, Jacques Lamontagne réalise en 2004 un rêve de jeunesse en devenant auteur de bandes dessinées. Depuis, il a publié chez des éditeurs européens, pas moins d'une trentaine d'album soit comme dessinateur ou scénariste. L'aventure se poursuit aux éditions Dupuis avec sa série à succès *Wild West*.

ALAIN DUFOUR

Alain Dufour est bédéiste, enseigne la bande dessinée et exerce le métier d'éducateur au primaire. Depuis 2015, il a publié 5 albums aux éditions Moelle Graphik/Graphique. En 2022, Dufour et le haïkiste Andréa Toutant lancent un recueil de haïkus en bande dessinée qui s'intitule *Quelques gouttes d'oh!*



MARIE-CLAUDE LANGEVIN

Saisir sur le vif l'émotion de l'intangible fait partie de sa démarche artistique depuis plus de trois décennies.

MARIE-CLAUDE LANGEVIN fait des études en techniques anciennes, portrait et modèle vivant à l'Académie des Beaux-Arts suivi d'un certificat en arts visuels à l'Université Laval. En 2001, son projet de recherche « Le Marousscellé » récolte des prix, bourses et la publication dans les journaux et revues spécialisées, ce qui lui offre l'opportunité d'exposer dans plusieurs pays d'Europe.



Le samedi 30 septembre de 10 h à 16 h
Centre communautaire Desjardins, 145 rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac



FESTIPLASH



Pour une troisième édition, le Festi splash était de retour le 20 août dernier. Le Service des loisirs est très fier de cette activité puisqu'elle est organisée par les employés du Parc Fernand-Lucchesi. Nous souhaitons offrir l'opportunité aux employés du parc de vivre une première expérience dans l'organisation d'événement. Le Festi splash leur permet de prendre part à toutes les étapes nécessaires à l'organisation d'un tel événement (planification, communication, budget, ressource matérielle nécessaire, etc.). En partenariat avec le Service des loisirs, l'activité a été principalement coordonnée par Cassandra Turcotte, employée au parc depuis plusieurs années. Merci aux employés pour votre implication le jour même de l'événement! Une très belle réussite que nous comptons offrir la saison prochaine!

NOUVEAU À QUÉBEC!

Cabano Marine
Blyacht.com

**VISITEZ-NOUS AU 1125 BOULEVARD
 CHAMPLAIN, QC.**

**DE TOUT POUR
 VOTRE BATEAU À
 PRIX ENTREPÔT!**

**Plus de 5000 produits
 en inventaire**

**1 800-463-4571
 www.blyacht.com**



À VENIR EN SEPTEMBRE



**MICHEL
PAGLIARO** ▶
8 septembre 2023 • 20 h



SUPPLEMENTAIRE ▶
29 septembre 2023 • 20 h

**LES
2 FRÈRES** ▶
30 septembre 2023 • 20 h

Vous cherchez un endroit pour relaxer, lire un bon livre ou faire un pique-nique en famille, en amoureux ou en solo?


La terrasse de la Chapelle du Lac est ouverte au public et offre
un point de vue exceptionnel sur le lac Saint-Joseph! Bienvenue à tous!



418 875-3133

RÉSERVEZ VOS BILLETS
sur le site Web : lepointdevente.com

lachappedulac.com

 /lachappedulac

6160, route de Fossambault • Fossambault-sur-le-Lac

RENCONTRE DU 9 SEPTEMBRE ORGANISÉE PAR LE CLUB PLAGE LAC SAINT-JOSEPH

Vous trouverez à la page 19 du journal « L'Entre-Guillemets », publié aujourd'hui, une publicité payée par le *Club Plage lac Saint-Joseph inc.* concernant une rencontre qui se tiendra le 9 septembre prochain.

La Ville n'a pas pris position dans ce dossier, car aucune présentation du contenu de la rencontre n'a été faite auprès du conseil municipal, au préalable.

La Ville n'est donc aucunement impliquée dans l'organisation de cette réunion pas plus que dans les sujets qui y seront discutés.

Nous tenions à vous en aviser.



À tous les membres,

L'automne est à nos portes. Le club de l'Âge d'or Ste-Catherine vous invite à participer aux activités suivantes à la Maison des Aînés. Vous devez avoir votre carte de membre.

VOICI L'HORAIRE

Billard : lundi et vendredi à 19 h • mardi à 13 h • straight pool mercredi à 19 h • **Bingo** : jeudi, 21 septembre à 13 h

Pétanque intérieure : lundi à 13 h et mercredi à 19 h. • **Whist militaire** : mardi à 13 h • **Jeux de table** : jeudi à 13 h

12 septembre 2023 : Premier déjeuner conférence à 9 h 30 au Centre Anne Hébert suivi d'un whist militaire à la Maison des Aînés.

Le sujet de la conférence est : *Les problèmes de mémoire*. La conférencière sera Mme Michelle Morin, docteur spécialiste en gériatrie.

Les cartes seront en vente au coût de 12 \$ à la Maison des Aînés le mardi 5 septembre et le jeudi 7 septembre de 13 h à 15 h.

Nous espérons que vous participerez en grand nombre.

Si vous n'avez pas votre carte du club de l'âge d'or Ste Catherine, vous pouvez l'obtenir en téléphonant à la FADOQ au 418 650 5050.

Les membres du conseil d'administration vous souhaitent la bienvenue!



INVITATION

CONVERSION DU SITE DU CAMPING

Les administrateurs de **Club Plage Lac Saint-Joseph inc.** invitent la population de Fossambault à une présentation d'une ébauche de projet de conversion du site du terrain de camping autrefois connu comme étant *Le camping et la plage Germain*. Cette rencontre s'inscrit dans une démarche d'échange avec la population et d'écoute afin d'éventuellement déposer une demande de changement de vocation à la municipalité pour ce site.



LE 9 SEPTEMBRE 2023 À 10H00 AM



**AU TERRAIN DE CAMPING,
7001, ROUTE DE FOSSAMBAULT**

Réservation obligatoire :
par courriel info@cplsj.com ou
par téléphone au **418-875-2242**

Votre présence, vos questions et vos commentaires constructifs seront appréciés lors de cette rencontre.

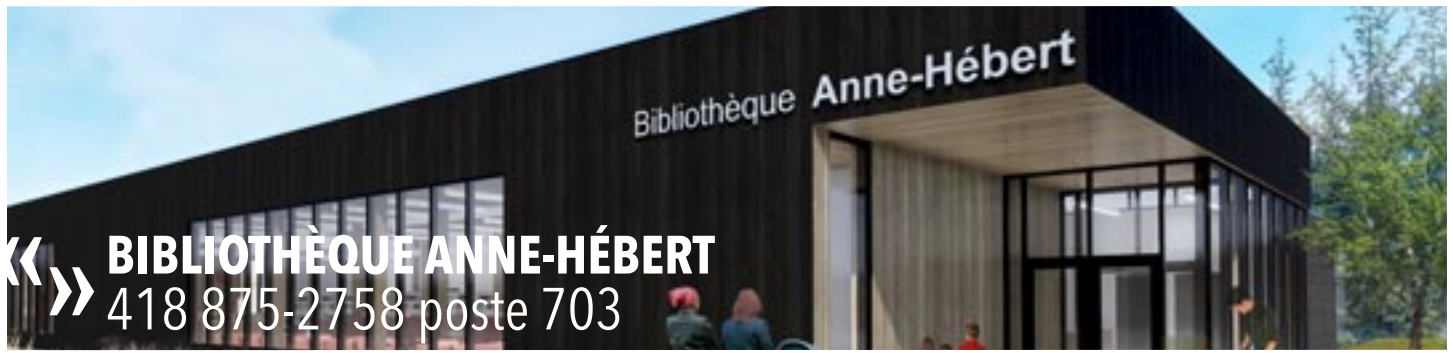
Au plaisir de vous recevoir!

L'Équipe du CPLSJ inc

Pour les résidents ne pouvant être présents à cette rencontre, il sera possible de prendre un rendez-vous pour une rencontre personnalisée sur place du 10 au 24 septembre entre 13hr et 19hr.

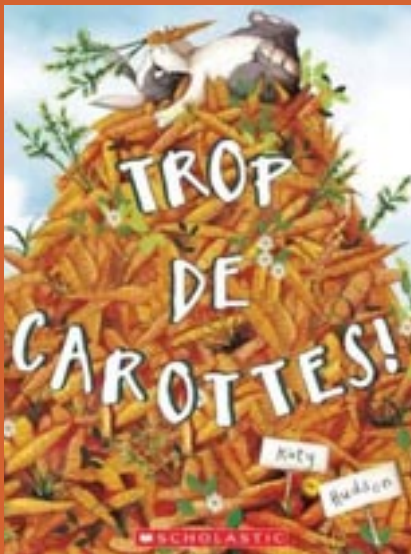


CLUB PLAGE LAC SAINT-JOSEPH INC
7001, route de Fossambault
Fossambault sur le Lac (Québec) G3N 1X7
418-875-2242



« » **BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT**
418 875-2758 poste 703

HEURE DU CONTE EN PYJAMA TROP DE CAROTTES



Lapin aime un peu trop les carottes. Il les aime tant qu'elles remplissent complètement son terrier, qui est maintenant plein à craquer! Et quand ses amis tentent d'aider Lapin, ils se retrouvent à leur tour dans de beaux draps...

Mets ton pyjama, apporte ta doudou et ton toutou et viens t'amuser avec nous!

Quand : le 18 SEPTEMBRE 2023 à 18 h 30

Où : Bibliothèque Anne-Hébert
215, rue Désiré-Juneau
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU
418 875-2758 POSTE 703

Seuls ceux qui auront réservé avant le 16 septembre 2023 pourront y assister.

HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 20 h

Vendredi : 13 h à 16 h 30

Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h 30

EXPOSITION

22 AOÛT AU
14 OCTOBRE 2023

JOSIANE LECLERC, Artiste peintre



L'artiste peintre Josiane Leclerc vous convie à son exposition solo « IntemporElles », présentant ses dernières créations à l'acrylique, tantôt sur disque vinyle, tantôt sous résine, toujours montées sur panneaux de bois.

Dans ses œuvres, elle aborde la thématique de la femme sous ses différentes facettes : complice, séductrice, rêveuse, rebelle, libre...

Ses œuvres aux inspirations des années 1950 à aujourd'hui vous proposent un voyage dans le temps unique et coloré.

CLUB DE LECTURE ADULTE

Vous êtes intéressé de partager vos lectures?

Joignez-vous à notre club de lecture. Les rencontres ont lieu tous les derniers vendredis du mois de 10 h à 11 h 30.

Bienvenue à tous!



Éric Caire

Député de La Peltrie

Ministre de la Cybersécurité et du numérique
Leader parlementaire adjoint du gouvernement



418 877-5260

Eric.Caire.LAPE@assnat.qc.ca



MARTIN PAGEAU
Arpenteur-géomètre
m.pageau@dltarpeur.com

T. 418-684-0005 POSTE 2227
550, GRAHAM-BELL
BUREAU 101
QUÉBEC (QC) G1H 4H5

ARPENTAGE FONCIER
ARPENTAGE DE CONSTRUCTION
DRONE / SCANNEUR 3D

DLTARPEUR.COM



*Votre notaire,
un partenaire
de confiance!*

Mario Boillard
Notaire et conseiller juridique
mboillard@notarius.net

Olivier Juneau-Boillard
Notaire et conseiller juridique
olivierboillard@notarius.net



BOILLARD, RENAUD
NOTAIRES INC.
Téléphone : 418 875-1671

4609, route de Fossambault, bureau 102
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
www.boillardrenaud.com



avocats@tremblaybois.ca

200-1195, av. Lavigerie
Québec, QC
G1V 4N3

418-658-9966
tremblaybois.ca



MAXIME VARIN
arpenteur-géomètre

C 581 999-3030
m.varin@arpentagemv.ca

arpentagemv.ca
B 418 623-9588

5260, 3e Avenue Ouest, suite 120
Québec (QC) G1H 6G7

Projet en vue? ... Ne cherchez plus!

CONSTRUCTION JEAN GRONDIN



RBO 5711-1155-01

- TOITURE
- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION

418 875-5297
jeangrondin.com

57, rte Saint-Denys-Garneau
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, G3N 0T5



mrcjacques-cartier.com

INSCRIVEZ-VOUS AUX ATELIERS Concours La carte de Noël régionale

En prélude à la 23e édition du concours La carte de Noël régionale, la MRC de La Jacques-Cartier vous offre de participer à l'un des trois ateliers virtuels.



Inscrivez-vous dès maintenant à l'un des ateliers virtuels :

- **Comment donner du mouvement à son oeuvre** pour ados/adultes (17 ans et plus);
- **Une carte rigolote à l'aquarelle** pour un public jeunesse (10 à 16 ans);
- **Les bonhommes de neige de La Jacques-Cartier** pour parents/enfants (5 à 9 ans).

Vous aurez ensuite jusqu'au 20 octobre pour déposer votre oeuvre et participer au concours La carte de Noël régionale.

Inscription et information au mrcjacques-cartier.com.

DES EMPLOIS À COMBLER? Développement économique

Vous avez des emplois à combler? La SDE de La Jacques-Cartier désire connaître vos besoins en recrutement de main-d'œuvre.

La SDE de La Jacques-Cartier sera présente au salon de la FADOQ 50+ les 13, 14 et 15 octobre prochains. Vos offres d'emploi pourraient alors y être affichées et promues.

Rendez-vous au mrc.jacques-cartier.com pour faire part de vos emplois et plus de détails.



SAVOURER LA JACQUES-CARTIER

Marchés publics

Les produits frais et locaux sont nombreux dans les étals des marchés publics de la région.

Marché public SCJC

Tous les dimanches, de 10 h à 14 h
Jusqu'au 1er octobre
Parc du Grand-Héron

Encore plus de détails sur les marchés publics de la région au mrcjacques-cartier.com/marches-publics.





Adresse : 145, rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac (Québec) G3N 0K2

Site Internet : www.fossambault-sur-le-lac.com

Courriel : info@fossambault.com

Téléphone : 418 875-3133 | **Télécopieur :** 418 875-3544

HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 11 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

ADMINISTRATION

Jacques Arsenault, Direction générale, trésorerie et greffe

Poste 234 • jarsenault@fossambault.com

Jacinthe Bergeron, Réception et information

Poste 230 • info@fossambault.com

Peggy Bilodeau, Trésorerie

Poste 238 • pbilodeau@fossambault.com

Dominique Breton, Loisirs, culture et vie communautaire

Poste 247 • dbreton@fossambault.com

Daniel Côté, Travaux publics

Poste 236 • dcote@fossambault.com

Linda Déchène, Secrétariat, direction générale et greffe

Poste 237 • ldechene@fossambault.com

Marisol Dufour, Évaluation, taxation et perception

Poste 232 • taxation@fossambault.com

Jean-Sébastien Joly, Urbanisme et environnement

Poste 245 • jsjoly@fossambault.com

Claudiel Keuneng, Urbanisme et environnement

Poste 243 • ckeuneng@fossambault.com

Stéphanie Langlois, Loisirs, culture et vie communautaire

Poste 240 • slanglois@fossambault.com

Nancy Plante, Secrétariat, travaux publics

Poste 236 • travauxpublics@fossambault.com

Nancy Provencher, Secrétariat, urbanisme

Poste 245 • urbanisme@fossambault.com

PROCHAINES RENCONTRES DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC



3^e MERCREDI DU MOIS au 60, rue Saint-Patrick, Shannon

URGENCE : 911

AMBULANCE - INCENDIE - POLICE - PREMIERS RÉPONDANTS

Travaux publics d'urgence : 418 875-0911 ou 1 800 565-0911

Sûreté du Québec : 418 310-4141

Urgence cellulaire : *4141

Chiens, chats trouvés ou perdus (SPA) : 418 527-9104 poste 0

NOS DÉPUTÉS : JOËL GODIN, député fédéral : 418 870-1571

ÉRIC CAIRE, député provincial : 418 877-5260

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association pour la protection de
l'environnement du lac Saint-Joseph

- APPELSJ

418 905-0664

Corporation de la Chapelle
Saint-Joseph-du-Lac

(Martin Rochette)

418 875-3133

Corporation nautique de Fossambault
- CNF (Amélie Côte)

418 655-1014

Club nautique du Lac St-Joseph
- CNLSJ (Yanick Lehoux)

418 717-8188

Club de pétanque (Joanne Papillon)

418 571-5572

Club de voile Ontaritz (Martin Zaccardelli)

418 694-9634

Comité des loisirs du DRAP

418 875-3144

ORGANISMES HORS TERRITOIRE

Aide à la communauté
et services à domicile

418 842-9791

Cercle des Fermières
(Hélène Laplante)

418 875-4521

Chevaliers de Colomb
(Bertrand Lesmerises)

418 571-0213

Club de l'Âge d'Or
(Jean-Guy Hélie)

418 875-2005

Club de motoneige
(Pierre Petitclerc)

418 875-2650

Société de la piste
Jacques-Cartier/Portneuf

418 337-7525

Comité d'orientation et de dépannage
(Pierre Plamondon)

418 441-8840

Popote et Multi-Services
(Marlène Gagnon)

418 845-3081

Catshalac (Robert Danis)

581 748-2636

Club Huski (Lise Rivard)

418 875-2324

Maison de la Famille Saint-Ambroise

418 847-1990

CBJC

418 875-1120

Corp. artistes et artisans de la J-C

418 875-3482

Transport collectif de La Jacques-Cartier

418 844-2160

Société d'horticulture et d'écologie
de la Jacques-Cartier

418 875-2343

Comptoir des aubaines

(Philippe Bertrand)

418 875-3038

Le CELIAPP vous rapproche de votre première propriété



Vous rêvez
d'être
proprio?

Le compte d'épargne libre d'impôt
pour l'achat d'une première
propriété * vous aide à y arriver.

Parlez-en à un conseiller ou
visitez desjardins.com/celiapp

 **Desjardins**

18

* L'adhésion au CELIAPP sera possible uniquement si vous remplissez les conditions d'admissibilité au moment de signer la demande d'adhésion. Consultez l'ensemble des conditions et comment elles s'appliquent au desjardins.com/celiapp.